

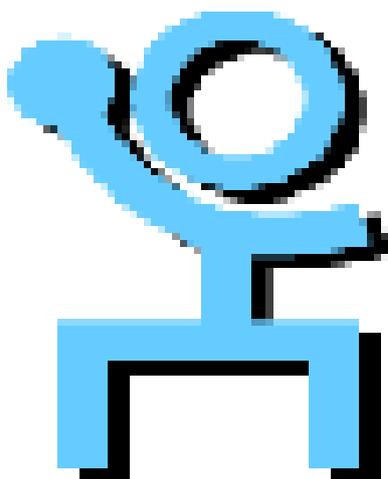
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3503>



Retraites : un projet brutal et injuste.

# Ripostons le 24 juin dans les manifs

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Publication date: mercredi 16 juin 2010

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les annonces gouvernementales sur la réforme des retraites constituent un projet de régressions sans précédent, à la fois brutal et injuste. Le discours officiel qui prétend les justifier par de supposées difficultés démographiques en masque la finalité essentielle : faire payer la crise aux salariés et retraités.

Avec le décalage de deux ans à un rythme rapide de l'ensemble des bornes d'âge (âge d'ouverture des droits et à partir de 2016 âge de départ sans décote), tous les salariés vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses. Les fonctionnaires vont en outre avec l'alignement du taux de cotisation voir leurs salaires nets baisser de façon sensible, de l'ordre d'un jour de salaire par mois à terme.

Aucune mesure n'est de nature à améliorer l'emploi, notamment celui des « seniors », alors que chacun sait qu'il s'agit d'une variable fondamentale pour l'équilibre des régimes de retraite.

Au total ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort dans des conditions qui vont accroître les inégalités : les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés comme tous ceux qui ont connu des périodes de précarité.

L'effort demandé aux hauts revenus et aux entreprises ne couvrira au mieux que 10% des besoins de financement, bien moins que ce qui est exigé des fonctionnaires. Même si devant les mobilisations le gouvernement ne remet pas en cause dans ses actuelles propositions la règle des six derniers mois, les fonctionnaires, outre les mesures d'âge communes à tous les salariés, vont se voir imposer des régressions qui correspondent à terme à 5 milliards d'euros alors que les prélèvements sur le capital et les hauts revenus se monteraient à seulement 4,6 milliards.

En outre seront particulièrement touchées d'une part les plus basses pensions de la Fonction Publique - avec la restriction de l'accès au minimum garanti actuellement versé à des milliers d'agents – et d'autre part les mères de famille, avec la mise en extinction des départs avant 60 ans des parents de trois enfants (16000 départs par an).

Dans le même temps rien n'est envisagé pour améliorer les conditions de travail, et bien loin de prendre en compte la pénibilité dans une dimension collective, ce projet comporte de nouvelles régressions en réduisant à une infime minorité les cas susceptibles d'être pris en compte.

De plus, aucune mesure n'est proposée pour la prise en compte des années d'études.

Derrière ces annonces de nouvelles régressions sont mises en perspective puisqu'elles prévoient des dispositifs visant à ajuster les mesures en cas de déficit accru, par exemple le gel de pensions.

Le gouvernement a fait le choix d'une réforme bien plus brutale que ce qui s'est fait dans la plupart des autres pays et d'une rigueur qui va creuser les inégalités, risque de compromettre la reprise économique et de surcroît ouvre la porte à une spirale de régressions. Seule une mobilisation massive et résolue peut permettre d'obtenir le retrait de ce projet.

La FSU appelle à participer massivement par la grève et les manifestations à la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 24 juin et à préparer des suites offensives dès la rentrée.



---

### Fédération Syndicale Unitaire

La FSU a déposé un préavis de grève pour permettre aux collègues de participer aux manifestations organisées dans les départements.

#### En Côte d'Or :

Manifestations :

- à 14h30 place de la libération à Dijon.
- à 17h00 place Gambetta à Montbard.

#### Dans la Nièvre :

manifestations à 16h30 :

- A Nevers : départ Bourse du travail
- A Cosne sur Loire : départ devant la poste.

#### Dans la Saône et Loire

– A Mâcon : manifestation à 15 heures, départ place Geneves (devant la Chambre de Commerce et d'Industrie) pour un trajet passant devant la mairie puis la permanence de Gérard Voisin à qui seront remises les motions /pétitions puis place de la Barre, rue de la Barre, Pont Saint Laurent et square Lamartine.

– A Paray-le-Monial : rassemblement à 17 heures place de la Mairie.

– A Chalon-sur-Saône : rassemblement à 17 h devant la Mairie.

– A Montceau-les-Mines : rassemblement à 17 h devant la Mairie.

– Le Creusot : rassemblement à 15 h au Pilon.

– A Louhans : : rassemblement à 10 h, place de la Poste.

#### Dans l'Yonne :

- Sens à 10H00 - marché couvert
- Tonnerre à 10 H 00 - salle polyvalente
- Manifestation à AUXERRE à 15 h00 – Maison des syndicats